

PREMIER MINISTRE, CHEF  
DU GOUVERNEMENT  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail - Démocratie - Paix  
-----

DECRET N° 83/II52 / du 23/12/1983

Portant nomination de Monsieur OKO Roger  
Camille, en qualité de Directeur du Per-  
sonnel et des Ressources Humaines.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement  
de l'article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982 déterminant les  
attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu la loi n° 9/64 du 25 Juin 1964 portant création de l'Of-  
fice National des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n° 82/217 du 5 Mars 1982, portant attributions  
et réorganisation du Ministère de l'Information des Postes et Télé-  
communications ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomina-  
tion des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret  
n° 80/644 susvisé ;

Vu le décret n° 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination  
d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur OKO Roger-Camille, Inspecteur Principal de  
4e échelon, est nommé Directeur du Personnel et des Ressources Hu-  
maines Co- l'Office National des Postes et Télécommunications.

.../...

ARTICLE 2.-- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par l'Office National des Postes et Télécommunication qui sera en outre redevable envers le Trésor Public de la Contribution de ses droits à pension.

ARTICLE 3.-- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

ARTICLE 4.-- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à BRAZZAVILLE, le 23 Décembre 1983.

PAR LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

Le Ministre du Travail et de  
la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.--

Le Ministre des Finances

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.--

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.--

Le Ministre de l'Information des  
Postes et Télécommunications,

Daniel ABIBI.--